

# Conditions Générales de Vente LOGISOAP

## Table des matières

1	DEFINITIONS .....	2
2	OBJET.....	3
3	DOMAINE D'APPLICATION.....	3
4	SERVICES.....	4
4.1	Licence et droits d'utilisation.....	4
4.2	Support et assistance.....	4
4.3	Maintenance et mise à jour planifiée de la Plateforme.....	4
4.4	Hébergement.....	5
5	ENGAGEMENTS DES PARTIES .....	5
6	REMUNERATION.....	5
7	FACTURATION ET PAIEMENT .....	6
8	DUREE ET RESILIATION .....	6
9	SUSPENSION / RESILIATION .....	6
10	FORCE MAJEURE.....	6
11	PROPRIETE INTELLECTUELLE.....	7
11.1	Propriété intellectuelle de la Plateforme.....	7
11.2	Propriété intellectuelle des autres éléments appartenant à LOGIMAKER.....	7
12	CONFIDENTIALITE .....	7
13	DONNEES PERSONNELLES .....	7
13.1	Données personnelles des Parties.....	7
14	RESPONSABILITES .....	8
15	ASSURANCES.....	9
16	INDEPENDANCE .....	9
17	CESSION.....	9
18	SOUS-TRAITANCE.....	9
19	NULLITE PARTIELLE .....	9
20	NON RENONCIATION .....	9
21	DOMICILIATION .....	9
22	LOI APPLICABLE ET ATTRIBUTION DE JURIDICTION .....	9

## 1 DEFINITIONS

Dans les présentes CGV, les termes et expressions débutant par une majuscule, qu'ils soient employés au singulier ou au pluriel, au masculin ou au féminin, ont la signification qui leur est donnée ci-après :

<b>Client</b>	Désigne le Client de LOGIMAKER.
<b>Conditions Générales de Vente (CGV)</b>	Désigne les présentes Conditions Générales de Vente des Services de LOGIMAKER.
<b>Commande</b>	Désigne toute commande de Services réalisée par le Client à LOGIMAKER formalisé par l'acceptation expresse de LOGIMAKER. Sauf accord exprès de LOGIMAKER, toute Commande à intervenir entre les Parties est régie par les présentes dispositions.
<b>Contrat</b>	Désigne l'ensemble contractuel dont les termes régissent la relation entre LOGIMAKER et le Client pour l'exécution de toute Commande et composé : <ul style="list-style-type: none"><li>- Des CGV et</li><li>- De la validation de la Commande par LOGIMAKER. En cas de contradiction, les conditions prévues dans le document concernant la validation de la Commande prévaudront sur les CGV.</li></ul> Toute modification des termes convenus du Contrat devra faire l'objet d'un avenant signé des deux (2) Parties.
<b>Droits de propriété intellectuelle</b>	Désigne les Droits attachés aux marques, logos, slogans (sous réserve de leur originalité) dessins et modèles, droit d'auteur, brevets, logiciels, bases de données, noms de domaine sur internet et autres signes distinctifs déposés, enregistrés, utilisés ou associés, sans que cette liste soit limitative. Sont également compris dans cette liste les noms commerciaux, dénominations sociales, enseignes, utilisés ou associés.
<b>Informations confidentielles</b>	Désigne toute donnée et /ou information, qu'elle qu'en soit la forme, dont l'une des Parties aurait à connaître au cours des Services et qui lui sera communiquée sous la mention « CONFIDENTIEL » par tout moyen par l'autre Partie, incluant notamment tout document commercial, marketing, technique, comptable et/ou financier concernant ladite Partie ou ses services, incluant tout résultat de recherche, d'enquête, photographie, développement, documentation, schémas, dessins, démonstrations ou autre. Tous les documents, notes, résumés ou rapport fondés sur une Information Confidentielle seront réputés être des Informations Confidentielles. Ne sont pas considérées comme des Informations Confidentielles, les informations dont la Partie réceptrice pourra prouver : <ul style="list-style-type: none"><li>a) Qu'elles sont entrées dans le domaine public préalablement à leur communication ;</li><li>b) Qu'elles ont été portées à la connaissance du public d'une façon quelconque après leur communication, sauf en cas de faute imputable à l'une des Parties ;</li></ul>

	<p>c) qu'elles étaient en la possession de l'autre Partie au moment de leur communication, et qu'elles n'avaient pas été obtenues, directement ou indirectement, sous le sceau du secret ;</p> <p>d) qu'elles ont été communiquées aux Parties licitement par des Tiers sans obligation de secret ;</p> <p>e) qu'elles ont été communiquées suite à une obligation légale. La Partie qui fait l'objet de cette obligation légale informera les autres pour leur permettre de protéger leurs propres intérêts ;</p> <p>f) Qu'elles ont été développées indépendamment par la Partie réceptrice et sans utilisation de quelque manière que ce soit des Informations Confidentielles remises par l'autre Partie.</p>
<b>LOGIMAKER ou le Prestataire</b>	Désigne la société LOGIMAKER, Société par Actions Simplifiée au capital minimum de 7600 €, dont le siège social est situé 23 rue de la Croix Cordier à ERDEVEN (56410), immatriculée au RCS de LORIENT sous le numéro 919 582 254.
<b>Partie(s)</b>	Désigne LOGIMAKER et/ou le Client, pris ensemble ou individuellement.
<b>Plateforme ou LOGISOAP</b>	Désigne l'outil accessible en Saas, développé par LOGIMAKER et permettant le suivi du stock et des recettes réalisées par des entreprises cosmétiques.
<b>Services</b>	Désigne les Services proposés par LOGIMAKER et notamment la mise à disposition de la Plateforme ainsi que sa maintenance.
<b>Tiers</b>	Désigne toute personne, physique ou morale, extérieure aux présentes CGV.

## 2 OBJET

Les présentes CGV constituent le socle de la négociation commerciale et prévalent le cas échéant sur les conditions d'achat du Client. Le Client reconnaît expressément que toute stipulation contraire sera inopposable à LOGIMAKER.

Les présentes CGV peuvent faire l'objet de modifications ultérieures, la version applicable étant celle en vigueur à la date de validation d'une Commande par le Client.

## 3 DOMAINE D'APPLICATION

Les dispositions des CGV annulent et remplacent toutes conventions préalables, de quelque nature et sous quelle que forme que ce soit, intervenues entre le Client et LOGIMAKER et qui se rapporteraient au même objet ou Services.

Le Client reconnaît avoir eu une parfaite information concernant les Services et notamment leurs caractéristiques essentielles.

Le Client reconnaît également avoir lu et accepté les présentes dispositions. Pour autant, conformément aux dispositions de l'article 1110 du Code civil, si les termes des CGV ne sont pas négociables en l'état, les Parties sont libres de négocier et de prévoir expressément et par écrit des dérogations aux présentes dispositions avant la Commande.

En conséquence, l'engagement du Client au titre du Contrat emporte renonciation à ses éventuelles conditions générales et/ou particulières d'achat ou à tout autre document similaire.

## 4 SERVICES

Les Services proposés par LOGIMAKER comprennent :

- La licence d'utilisation de la Plateforme en SaaS ;
- L'accès à la documentation relative à la Plateforme et aux Services ;
- Le support de LOGIMAKER comprenant :
  - La prise en charge des sollicitations du Client ;
  - La fourniture de correctifs (patches) ;
  - Les Services de mise à jour vers les nouvelles versions ainsi que la migration des données le cas échéant.

### 4.1 Licence et droits d'utilisation

LOGIMAKER concède au Client, pour la durée du Contrat, une licence non exclusive d'utilisation de la Plateforme comprenant le droit d'usage de la Plateforme via une adresse de type <https://XXXXXX.com>.

Toute modification d'adresse ou d'emplacement de la Plateforme fera l'objet d'une information au Client par LOGIMAKER.

Par ailleurs, LOGIMAKER accorde au Client, pendant la durée du Contrat, le droit d'accès non transférable, non exclusif et limité à la documentation associée à la Plateforme.

LOGIMAKER héberge et garde le contrôle physique de la Plateforme, il met ses programmes informatiques à la disposition du Client uniquement par Internet afin qu'il y ait accès, qu'il les utilise et les exploite au moyen d'un navigateur.

Aucune stipulation du Contrat ne saurait obliger LOGIMAKER à remettre au Client des copies de programmes informatiques ou de codes issus de la Plateforme, que ce soit sous forme de code objet ou de code source.

Sauf autorisation de LOGIMAKER, le Client s'engage à ne pas supprimer ou modifier les logos, les marques, les mentions de brevet ou de droit d'auteur, les légendes en matière de confidentialité ou de propriété ou autres mentions ou marquages se trouvant sur la Plateforme ou dans la Plateforme.

### 4.2 Support et assistance

LOGIMAKER met à la disposition du Client un support pour répondre aux problèmes techniques et fonctionnels de la Plateforme. Ce support ne peut être utilisé pour des Services de formation du Client. Le support peut être contacté via une page spécifique présente sur la Plateforme ou par l'intermédiaire de l'adresse mail suivante : [contact@logisoap.com](mailto:contact@logisoap.com)

### 4.3 Maintenance et mise à jour planifiée de la Plateforme

LOGIMAKER et par délégation son hébergeur, procédera aux opérations de maintenance nécessaires afin de permettre un hébergement de la Plateforme conforme aux CGV, notamment en matière de disponibilité.

Il pourra être amené, afin d'assurer à ses services un niveau de qualité suffisant, à procéder à des interruptions de services afin d'effectuer des travaux d'entretien et de maintenance matérielle et logicielle, sous réserve de tenir informé préalablement le Client de ses interventions dans un délai de 72 heures à minima.

LOGIMAKER pourra procéder, à des maintenances ou à des mises à jour exceptionnelles avec une indisponibilité totale ou partielle de service de deux (2) heures consécutives au maximum, pour anticiper un problème majeur du type faille de sécurité ou virus.

Le Client sera informé, dans la mesure du possible, vingt-quatre (24) heures à l'avance.

LOGIMAKER s'engage à ce que ce type de maintenance soit effectué en procurant le moins de gêne possible au Client.

Le Client reconnaît que les interruptions ou dégradations de Services liées à ces opérations exceptionnelles ne sont pas considérées comme des incidents, ou encore comme un manquement au service fourni ou à un engagement de LOGIMAKER.

#### 4.4 Hébergement

LOGIMAKER s'engage à permettre au Client d'accéder à tout moment, 24 h / 24 h, 7 jours sur 7, en mode SAAS à la Plateforme, pendant toute la durée du Contrat.

Cependant, la disponibilité des systèmes Tiers et notamment de l'Internet est limitée par des facteurs technologiques et environnementaux susceptibles d'impacter la transmission de données. Les Services peuvent ainsi être limités ou temporairement indisponibles, et ce, sans préavis. LOGIMAKER ne saurait être tenu responsable des dysfonctionnements et interruptions liés à ces services tiers.

Le Client reconnaît que l'utilisation de la Plateforme nécessite une connexion à l'Internet haut débit. Le Client déclare avoir été informé qu'il devra disposer de cet accès souscrit auprès d'un fournisseur de son choix, dont le coût est à la charge exclusive du Client.

LOGIMAKER héberge et assure la maintenance de la Plateforme et de toutes les données du Client téléchargées ou saisies sur la Plateforme pendant la durée du Contrat.

Il est expressément convenu que les lieux d'hébergement de la Plateforme de LOGIMAKER sont situés sur le Territoire Français.

Dans le cadre de l'exécution du Contrat et en particulier lorsque LOGIMAKER effectue des traitements sur les données à caractère personnel, il est expressément stipulé entre les Parties que le Client demeure le responsable du traitement, LOGIMAKER n'agissant qu'en qualité de sous-traitant. A ce titre, il agira pour le compte du Client, sur ses instructions et conformément à ces dernières.

LOGIMAKER prendra les précautions appropriées, au regard de la nature des données et des risques encourus, pour préserver la sécurité de ces données et empêcher qu'elles soient déformées, endommagées ou que des tiers non autorisés y aient accès.

## 5 ENGAGEMENTS DES PARTIES

Dans le cadre des Services, les Parties s'engagent à contribuer de bonne foi à la réalisation des Services.

Le Client reconnaît que LOGIMAKER relève d'une obligation de moyens dans l'exécution de ses Services, la seule obligation de résultat de LOGIMAKER correspondant à la fourniture de la Plateforme.

## 6 REMUNERATION

Le prix des Services est formulé en euros et s'entend hors taxes (HT).

Le prix des Services est celui en vigueur au jour de la Commande.

LOGIMAKER se réserve le droit de modifier les prix de vente des Services à tout moment, mais les Services sont facturés au Client sur la base des prix en vigueur au moment de la validation de la Commande.

## **7 FACTURATION ET PAIEMENT**

Le règlement des Services se réalise exclusivement par carte bancaire par l'intermédiaire du prestataire technique Stripe. Les conditions générales d'utilisation de Stripe sont accessibles via le lien suivant : <https://stripe.com/fr/legal/ssa>

Toute Commande réalisée fait l'objet d'une facture envoyée par courriel à l'adresse mentionnée par le Client lors de son inscription.

## **8 DUREE ET RESILIATION**

Le Contrat prend effet à sa signature par chacune des Parties pour la durée des Services visées à la Commande.

Le Client pourra dénoncer le Contrat à chaque date anniversaire moyennant l'envoi d'une lettre recommandée avec avis de réception, notifiée au moins quatre-vingt-dix (90) avant la date anniversaire de la Commande

LOGIMAKER pourra dénoncer le Contrat à tout moment par lettre recommandée avec avis de réception, la résiliation prenant alors effet quatre-vingt-dix (90) jours après.

## **9 SUSPENSION / RESILIATION**

Au cas où l'une des Parties ne respecterait pas l'une des obligations, l'autre Partie devra lui adresser par lettre recommandée avec accusé de réception une sommation d'y remédier. La Partie défaillante disposera d'un délai de quinze (15) jours à compter de cette lettre pour se conformer à ses obligations. A défaut, l'autre Partie pourra demander la résiliation du Contrat et/ou la suspension de toute Commande en cours.

En cas de manquement du Client à son obligation de payer les Services réalisés par LOGIMAKER ou à une quelconque de ses obligations au titre des présentes, LOGIMAKER pourra immédiatement suspendre les Services, en tout ou partie, et/ou résilier le Contrat, sans qu'une mise en demeure préalable ou une décision de justice ne soit nécessaire.

A la date de suspension ou de résiliation de la Commande, pour quelque raison que ce soit, LOGIMAKER conservera tous ses droits déjà échus, y compris son droit au paiement immédiat par le Client de toutes les Services déjà fournies et des frais supportés par LOGIMAKER jusqu'à la date d'arrêt ou de suspension des Services.

## **10 FORCE MAJEURE**

Les Parties ne seront pas tenues responsables des retards ou inexécutions de leurs obligations, causés par un événement de Force Majeure. Les événements de Force Majeure s'entendent des événements hors du contrôle des Parties, survenant après la date de validation de la Commande. Ils comprennent (sans que cette liste soit limitative) les guerres, les émeutes, les grèves et les autres conflits collectifs du travail, les catastrophes naturelles, les pandémies et épidémies, les intempéries à caractère exceptionnel, les pannes ou l'indisponibilité générale des moyens de transport, les accidents, les incendies, les explosions et les pénuries de courant.

## 11 PROPRIETE INTELLECTUELLE

### 11.1 Propriété intellectuelle de la Plateforme

La Plateforme est soumise à la législation française, communautaire et internationale sur le droit d'auteur et la propriété intellectuelle.

Le Client reconnaît que LOGIMAKER dispose de tous les droits de propriété intellectuelle concernant le contenu de la Plateforme et les Services produits par lui. Les autres contenus créés par le Client restent la propriété exclusive de leurs auteurs, sauf cessions consenties par ces derniers.

Les éléments relatifs à la structure et accessibles au titre des Services fournis par LOGIMAKER, notamment sous forme de textes, photographies, images, icônes, sons, vidéos, logiciels, base de données, données et programmes téléchargeables, disponibles sous la forme de pages écrans sont également protégés par des droits de propriété intellectuelle et industrielle et autres droits privatifs que LOGIMAKER détient.

Toute reproduction ou enregistrement de quelque sorte ou sur quelque support qu'il soit est soumise à la licence d'utilisation de la Plateforme.

### 11.2 Propriété intellectuelle des autres éléments appartenant à LOGIMAKER

L'ensemble des signes distinctifs, marques, logos, textes, commentaires, illustrations et images du Prestataire sont protégés par le droit d'auteur et les droits de propriété intellectuelle pour le monde entier et ne peuvent être reproduits, utilisés ou représentés sans l'autorisation expresse de LOGIMAKER sous peine de poursuites judiciaires.

Les Services, mêmes celles portant sur de la propriété intellectuelle, ne donnent aucun droit au Client sur le contenu ou la présentation de ceux-ci lesquels restent la propriété exclusive de LOGIMAKER.

Dans le cadre des Services, le Prestataire peut être amenée à utiliser des éléments de propriété intellectuelle appartenant au Client. Le Client accepte expressément que le Prestataire utilise ces éléments pour la seule réalisation des Services.

## 12 CONFIDENTIALITE

Chacune des Parties reconnaît qu'elle sera susceptible de recevoir des Informations Confidentielles de l'autre Partie dans le cadre des Services.

Chacune des Parties veillera à protéger la confidentialité des Informations Confidentielles qu'elle reçoit avec le même degré de protection qu'elle accorde à ses propres Informations Confidentielles d'importance similaire, et en aucun cas avec un degré de protection moins suffisant.

## 13 DONNEES PERSONNELLES

### 13.1 Données personnelles des Parties

LOGIMAKER peut être amenée à collecter des données à caractère personnel concernant le Client et/ou son personnel destinées exclusivement à l'exécution des Services et qui font l'objet d'un traitement automatisé à des fins techniques.

Les données personnelles du Client et/ou de son personnel ne sont en aucun cas transmises à des Tiers, sauf accord préalable exprès du Client ou de la personne concernée.

LOGIMAKER s'engage à mettre en place, à ses frais, toutes les mesures organisationnelles et techniques nécessaires pour assurer un niveau de sécurité approprié et conforme à l'état de l'art permettant de limiter les risques de destructions accidentelles ou malveillantes des données personnelles ainsi que

leur altération, leur utilisation frauduleuse, leur divulgation ou leur accès notamment lorsque le traitement des données personnelles comprend la transmission des données personnelles via le réseau internet.

LOGIMAKER s'engage à informer le Client immédiatement de toute intrusion dans les conditions prévues par la réglementation sur la protection des données personnelles.

Conformément à la loi « Informatique et libertés » du 6 janvier 1978 et au Règlement Général sur la Protection des Données (ci-après, le « **RGPD** »), le Client et son personnel concerné disposent d'un droit d'accès, de rectification, de portabilité, d'opposition, de limitation et de suppression portant sur les données personnelles les concernant et qu'ils peuvent exercer auprès de LOGIMAKER à l'adresse du siège social.

Ces droits peuvent être exercés en contactant LOGIMAKER à l'adresse [contact@logisoap.com](mailto:contact@logisoap.com)

LOGIMAKER pourra être amenée à conserver les données personnelles pendant une période ne pouvant excéder dix (10) ans à compter de la dernière Prestation souscrite ou du dernier échange.

Le Client et son personnel concerné disposent également du droit d'introduire une réclamation auprès de l'autorité de contrôle compétente (CNIL), s'ils estiment que LOGIMAKER effectue un traitement illicite de leurs données personnelles.

## **14 RESPONSABILITES**

LOGIMAKER ne pourra être tenue responsable que des seuls dommages directs subis par le Client et immédiatement consécutifs à un manquement ou à une faute de LOGIMAKER dans l'exécution des Services.

LOGIMAKER ne pourra être tenue responsable de tous dommages indirects tels que préjudices commerciaux, pertes d'affaire, retards, pertes de revenu, pertes de clientèle, pertes d'exploitation, et de toutes pertes ou dommages indirects subis par le Client, même si de tels dommages résultent de l'exécution ou de la non-exécution des Services.

Particulièrement LOGIMAKER ne pourra être tenue responsable de la qualité des produits créés par le Client en utilisant la Plateforme.

La responsabilité globale de LOGIMAKER envers le Client ne pourra excéder cinquante pour cent (50 %) du montant total des sommes effectivement versés par le Client à LOGIMAKER au cours des douze (12) derniers mois suivant le fait générateur du dommage.

Sont exclues de ce plafond financier de responsabilité (i) la responsabilité de LOGIMAKER en cas de décès ou de dommages corporels causé par la négligence de LOGIMAKER, et (ii) les pertes et dommages résultant de la faute intentionnelle de LOGIMAKER.

Nonobstant ce qui précède, la responsabilité de LOGIMAKER ne pourra être retenue au titre des réclamations qui résulteraient ou qui seraient liées à l'exécution du Contrat sous réserve que le Client notifie sa réclamation au plus tard douze (12) mois après qu'il ait eu connaissance (ou qu'il aurait dû raisonnablement avoir connaissance) du dommage.

Le Client s'engage à prendre toutes les mesures nécessaires pour éviter ou atténuer le préjudice qu'il pourrait subir en raison du non-respect par LOGIMAKER de ses engagements. A défaut, le montant des indemnités dues par LOGIMAKER sera diminué du montant des pertes qui auraient pu être évitées ou atténuées par le Client.



## **15 ASSURANCES**

LOGIMAKER dispose d'une assurance professionnelle spécifique couvrant tout ou partie des éventuels dommages causés lors de la réalisation des Services.

## **16 INDEPENDANCE**

Les Parties reconnaissant qu'elles sont et demeureront, pendant toute la durée des Services, des professionnels indépendants, assurant chacun les risques de sa propre exploitation.

En conséquence les relations entre les Parties ne sauraient en aucun cas (i) placer l'une et l'autre dans un état de subordination, ou (ii) être interprétées comme une forme de contrôle ou de direction ou (iii) désigner l'un quelconque des employés, collaborateurs ou sous-traitant de l'une d'elle affecté à l'exécution du Contrat comme associé, représentant légal ou préposé à quelles que fins que ce soit.

Chacune des Parties assumera seule l'intégralité des frais liés à l'exercice de son activité et s'acquittera personnellement des charges sociales et fiscales y afférentes.

LOGIMAKER ne saurait par ailleurs être impliquée de quelque manière que ce soit dans des accords, contrats ou partenariats entre Clients.

## **17 CESSION**

Le Contrat ainsi que les droits accordés en vertu des présentes, ne peuvent pas être transférés ni cédés sans accord préalable et écrit de LOGIMAKER. Toute tentative de transfert ou de cession en violation des présentes sera nulle et non avenue.

## **18 SOUS-TRAITANCE**

Dans le cadre des Services, LOGIMAKER se réserve la possibilité de faire appel à tout sous-traitant pour la réalisation de tout ou partie des Services.

Elle en informera le Client préalablement et s'engage à ce que chaque sous-traitant dispose des compétences et du degré de sécurité nécessaires pour la réalisation des Services.

## **19 NULLITE PARTIELLE**

Toute clause des CGV jugée inapplicable, invalide ou illégale pourra être modifiée par accord des Parties pour la rendre exécutoire, valide ou légale tout en la gardant similaire en substance.

## **20 NON RENONCIATION**

Le fait qu'une Partie n'ait pas sollicité l'application d'une des clauses des présentes CGV, notamment une prérogative reconnue par celui-ci, ne pourra être considéré ni comme une modification des CGV, ni comme une renonciation expresse ou tacite au droit d'exercer ladite clause dans l'avenir, ou au droit d'exiger l'exécution scrupuleuse des engagements souscrits aux présentes.

## **21 DOMICILIATION**

Pour l'exécution des Services et pour tout litige soulevé par l'application des CGV ou son exécution, les Parties élisent domicile en leurs sièges sociaux respectifs.

## **22 LOI APPLICABLE ET ATTRIBUTION DE JURIDICTION**

Les présentes CGV sont régies par le droit français.

Tout différend né de l'interprétation ou de l'exécution de tout ou partie des CGV, fera l'objet d'une tentative de règlement amiable, pendant un temps ne pouvant être inférieur à trente (30) jours à compter de la notification du différend par une Partie à l'autre Partie.

Les Parties conviennent à cet effet de se rencontrer pour régler leur différend dans le cadre d'une réunion organisée à l'initiative de l'une quelconque des Parties, y associant les personnes dûment habilitées à engager les Parties.

A l'issue de cette procédure amiable, compétence expresse est attribuée aux Tribunaux compétents du ressort de la Cour d'appel du siège social de LOGIMAKER, nonobstant pluralité de défendeurs ou appel en garantie, même pour les procédures d'urgence, d'expertise ou les procédures conservatoires en référé ou par requête.